



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2005/L.1
24 mai 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Vingt-deuxième session
Bonn, 19-27 mai 2005

Point 11 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport de la vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire
de conseil scientifique et technologique**

Rapporteur: M. Ibrahim Al-Ajmi (Oman)

TABLE DES MATIÈRES
(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue au Maritim Hotel, à Bonn (Allemagne), du 19 au 27 mai 2005.
2. Le Vice-Président du SBSTA, M. Amjad Abdulla (Maldives), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a salué M. Ibrahim Al-Ajmi (Oman), Rapporteur du SBSTA.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 19 mai, le SBSTA a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2005/1 et Corr.1 (chinois et espagnol seulement)).
4. À la même séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour sans modification:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements: aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques.
 4. L'atténuation des changements climatiques: aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques.
 5. Questions méthodologiques:
 - a) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;
 - b) Conséquences de l'exécution d'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre, évoquées dans la décision 12/CP.10, pour la réalisation des objectifs d'autres conventions et protocoles relatifs à l'environnement;

- c) Achèvement de l'élaboration des directives techniques concernant les méthodes de calcul des ajustements à opérer au titre du Protocole de Kyoto;
 - d) Systèmes de registres à mettre en place au titre du Protocole de Kyoto.
6. Mise au point et transfert de technologies.
 7. Politiques et mesures correspondant à de «bonnes pratiques» appliquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention.
 8. Besoins de recherche aux fins de la Convention.
 9. Coopération avec les organisations internationales compétentes:
 - a) Rapport spécial du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat sur la protection de la couche d'ozone et du système climatique mondial: questions relatives aux hydrofluorocarbones et aux hydrocarbures perfluorés;
 - b) Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.
 10. Questions diverses:
 - a) Questions relatives à l'application du paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto;
 - b) Autres questions.
 11. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 10 de l'ordre du jour

(À compléter sur la base des textes des conclusions adoptées au titre de chaque point de l'ordre du jour)

IV. Rapport de la session

(Point 11 de l'ordre du jour)

5. À sa 4^e séance, le 27 mai, le SBSTA a examiné le projet de rapport de sa vingt-deuxième session (FCCC/SBSTA/2005/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, le SBSTA a autorisé le Rapporteur à achever, avec le concours du secrétariat, l'établissement du rapport de la session selon les indications données par le Président.

Annexes

(À compléter)
